

*Vous souhaitez créer ou diversifier  
une activité agrirurale ?*

La Cant'Adear, dASA et l'AFOCG 43  
vous proposent un cycle de journées pour

## **Mûrir votre projet d'installation et de diversification agrirurale**

**5 modules thématiques en 2016  
pour passer de l'idée à la construction de votre projet**

Lieu des formations : Cantal (15)



### *Objectifs*

- Clarifier son projet d'installation ou de diversification par un travail de réflexion collective et personnelle
- Acquérir les outils nécessaires pour être en capacité de définir sa stratégie et concrétiser son projet

### **Informations et inscriptions :**

cantadear@orange.fr / 09 61 27 39 06

*Une formation organisée  
par les associations membres du CELAVAR Auvergne*



# Programme

## 6-7-8 avril Explorer son projet d'installation et de création d'activité

*Intervenants : dASA et la Cant'Adear*

- Explorez vos motivations en lien avec votre parcours personnel et professionnel
- Identifiez les différentes dimensions à prendre en compte dans un projet de création d'activité
- Faites le point sur vos aptitudes et compétences et démarrez l'écriture du projet.

## 3 et 18 mai Chiffrer son projet

*Intervenant : AFOCG 43*

- Acquérez les méthodes pour bâtir un plan de financement et un budget prévisionnel
- Esquissez le chiffrage de votre propre projet pour en évaluer la viabilité économique.

## 20-21 septembre Se repérer dans la jungle des statuts

*Intervenante : Josiane Betton, conseillère-formatrice en création et gestion des entreprises*

- Appréhendez les statuts juridiques, fiscaux et sociaux (régimes d'imposition, assujettissement à la MSA, droits sociaux...) pour pouvoir choisir des statuts adaptés à votre projet et à sa progressivité.

## 19 octobre Financer son projet et négocier avec son banquier

*Intervenant : un conseiller bancaire et la Cant'Adear*

- Comprenez ce que recouvre un prêt bancaire (taux, assurance, garantie...) et les critères d'attribution aux porteurs de projet
- Repérez les interlocuteurs clés et réseaux d'appui (hors banques) pour financer votre projet.

## 23-24 novembre S'installer à plusieurs ? Bien vivre le travail en collectif

*Intervenante : Hélène Gaudon, accompagnatrice de collectifs*

- Repérez vos motivations à agir en collectif
- Identifiez les différents piliers d'un bon fonctionnement relationnel dans un groupe et prenez conscience de l'influence des comportements et des modes de communication dans le collectif.

Tous les modules peuvent être suivis indépendamment les uns des autres.  
Destinés prioritairement aux porteurs de projet agricole, ils peuvent être adaptés à d'autres types de création d'activité (nous consulter).

## Financement du cycle

**Pour les porteurs de projet et agriculteurs éligibles à VIVEA :**

gratuit pour les adhérents à la Cant'Adear // 10€ par jour pour les non-adhérents

**Porteurs de projet :** Fournir une attestation originale délivrée par le Point Accueil Installation Transmission de votre département (Cantal : 04 71 45 56 04). N'oubliez pas d'en faire la demande avant la formation.

**Pour les personnes non éligibles à VIVEA :** nous consulter